

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 9 avril 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 9 avril 1864

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[9 avril 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Versigny, Victor \(1819-1872\)](#)

Lieu de destinationrue Saint-Hyacinthe, Paris

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin demande à Versigny de s'entendre avec Jules Favre pour le voyage à Vervins, où l'audience de son procès aura lieu le 15 avril 1864. Godin précise qu'il a rappelé à Favre l'avis de Versigny de partir de Paris le 13 avril au soir et de passer par Guise le lendemain. Il expose à Versigny une question sur le mariage sous le régime de la communauté de biens « au nombre de celles qui sont à étudier pour servir à établir le code de l'humanité au lieu et place du code civil » : sa femme a provoqué et demandé la séparation parce qu'il est devenu aisé ; le régime de la communauté de biens met en péril l'industrie.

Mots-clés

[Industrie](#), [Problèmes sociaux](#), [Procédure \(droit\)](#), [Voyage](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 3 p. (152r, 153r, 154v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 9 avril 1866

Monsieur l'Évêque

Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps
je ne pourrais rien vous dire et j'ai écrit
à M. J. Fassin les quelques incidents qui
seraient arrivés à ma connaissance

aujourd'hui je tiens sous presse de vous
convenir avec lui pour le voyage de Paris
me sont empêchés en ce que les plaidoiries
n'auraient lieu le 13 courant comme cela a
été fixé

Je tiens à dire à M. Fassin que toujours
me paraît toujours la direction la plus
raisonnable et la plus commode je lui rappelle
votre avis de venir avec lui le 13 pour aller
le voir à Paris en passant par Guise

pour terminer ma lettre il me vient
à la pensée de vous faire une remarque
que je n'ai pas cru devoir adresser à M. Fassin
parce qu'elle se rapporte au fait de mon
affaire et je n'ai pas eu assez de relations
avec lui pour agiter quelque sujet dans
ma correspondance avec lui, quant à ce
qui est de ne pas sans intérêt dans ma
cause et je vous prie de voir si vous
pas lieu de lui en dire un mot

à votre adresse est une question au
nombre de volumes qui sont à étudier

d'être en état de le voir le lendemain
 au lieu et place de son état
 la question de savoir
 sans doute, surtout en maintenant de la
 tutelle inductible notre législation sur
 le mariage contient un germe d'instabilité
 aux perturbations les plus graves de l'état
 je suis un exemple frappant de ce
 germe en conflit avec notre état présent
 qui prouve la raison d'être dans la loi
 de plus, les parents ne feraient pas sans
 songer à une séparation elle est constamment
 supportée de part et d'autre de la communauté
 et elle est elle-même en sa faveur à son
 commencement et son soutien

mais je dors de l'obscurité après ma
 femme a l'aider a la fortune elle a
 tant fait plus qu'elle ne pourrait désirer
 elle ne besoin de soufre en rien l'homme
 se présente certain d'être elle, elle peut
 rendre les hommes des bas flatteurs qui
 s'approchent d'elle, elle peut aussi s'en
 son mari qu'est-elle a vaincu
 le plus elle, serait de le protéger a
 une demande en séparation en un
 le beau mariage elle serait embarrassée
 en mari et se trouverait a la tête
 sans fortune qui la mettrait dans
 une indépendance absolue elle peut
 être impunément contraindre à se
 faire à quel terme romantique on
 appelle encore de l'homme ou du mariage

et si le mari voit de mauvais œil
 les parties extrêmes qui pourraient sauter
 conséquemment pour lui que d'éviter un mal pour
 tomber dans un mal plus grand celui d'une
 séparation de biens qui désorganiserait un
 carrière industrielle ouverte par tant de
 labeur

mais la femme elle, arrive à désirer
 cette séparation la vie active la gen-
 le calme de la société lui serait plus agréable
 que le mouvement industriel, sous de
 fausses influences son caractère s'aigrit
 et elle conduit une conduite de provocation
 incessante, qui finit par tendre des embûches
 à son mari pour lui faire les causes de
 séparation qui lui échappent autrement

Voilà des effets du régime de la
 communauté qui méritent que l'on
 y réfléchisse et qui valent bien la peine
 que l'on songe à réparer le mal que
 ce régime de la famille et y a la
 un grand point pour l'industrie

aguer je vous prie mes très
 cordiales salutations

C. de la

Je suis obligé de remettre ma lettre
 pour vous dire que votre lettre d'hier
 m'arrive il est un déplorable de voir
 les labeurs de l'agriculture je suis avec
 mon amour